Sainte-Hélène sur-Mer

SANTEZ-ELEN

bulletin municipal

kannadig-kumun

N°23

Automne

Diskan-amzer

2026

Vie municipale

DOSSIER :
UNE NOUVELLE FLÈCHE POUR L'ÉGLISE
Page 7

Travaux Environnement

SÉCHERESSE
Page 15

Culture et vie associative

FORUM DES ASSOCIATIONS
Page 26

Sommaire

2-3 **Édito** Pennad-stur

INFOS PRATIQUES / LE MOT DU MAIRE

4-6 **Infos utiles** Keleier talvoudus

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE / ÉCLAIRAGE PUBLIC / ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027 / BBO COMMUNAUTÉ / ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

7-13 **Vie municipale** Buhez-kêr

DOSSIER : UNE NOUVELLE FLÈCHE POUR L'ÉGLISE / SONAM' : UN SOUTIEN COMMUNAL PROPORTIONNÉ / LOGEMENTS VACANTS / NOUVEAUX VESTIAIRES / CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COMMUNE / JEUNES FRANCO-ALLEMANDS / ZONES DE MOUILLAGE DE LA RIA D'ÉTEL / TERRAIN PRIVÉ À PLOUHINEC

14-16 **Travaux - Environnement** Labourioù - Endro

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA MER / DÉBROUSSAILLER POUR PRÉVENIR LES INCENDIES / SÉCHERESSE / VIDÉOPROTECTION / CAMPAGNE DE PATA / 16 LANTERNES REMPLACÉES PAR DES LED / ÉCOULEMENT DES EAUX

17-20 **Santé - Solidarité** Yec'hed - Kengred

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE / ATELIERS NUMÉRIQUES AU CCAS / TOUS AU CINÉMA ! / COLIS GOURMAND / UNIS CITÉ / SEMEURS DE SANTÉ - FLAPAÑ KAFÉ / SOIRÉE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES / REPAS DE L'AMITIÉ DU CCAS

21-22 **Jeunesse** Yaouankiz

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE / SÉJOUR AU SKI 2027 / LES CAFÉS DES PARENTS / RENTRÉE SCOLAIRE / LES CAMPS D'ÉTÉ

23-28 **Culture et vie associative** Sevenadur ha buhez-kevredigezh

TROC ET PUCES 2026 / LA SANTEZ HELEN / LA RANDONNÉE GOURMANDE / SOIRÉE ENTRE CONTES ET LÉGENDES / LA FÊTE DE L'HUÎTRE / LES NOCTURNES DE LA RIA / FORUM DES ASSOCIATIONS / SOIRÉE REPAS ANNÉES 80 / EXPOSITION « À TABLE » / MARCHÉ DE NOËL DE LA RIA

28 **Etat civil** Marilh ar boblañs

29 **Agenda** Deiziataer

30-32 **Histoire et patrimoine** Istor ha glad

DES LAVOIRS, DES FONTAINES... ET QUELQUES HISTOIRES D'EAU

INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture Eurioù-digerin

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
D'al Lun betek ar Gwener etre 9e ha 12e30

Le samedi de 9h à 12h
D'ar Sadorn etre 9e ha 12e

Rencontrer les élus (sur rendez-vous)

Le Maire : Christèle PERREL

Les adjoints :

Gladys LE SAUSSE, 1ère adjointe : Entraide, Solidarité et Affaires sociales

Yoann FOUILLÉ, 2ème adjoint : Travaux, Voirie, Environnement et Assainissement

Hélène MAHÉO, 3ème adjointe : Enfance, Jeunesse et Affaires scolaires

Gilles LE MOROUX, 4ème adjoint : Culture et vie associative

Contact Darempred

https://saintehelenesurmer.bzh
mairie@saintehelenesurmer.bzh
02 97 36 64 36

N'hésitez pas à nous faire part d'éventuels dysfonctionnements dans la distribution du bulletin !

Directrice de publication :
Christèle PERREL

Rédaction :
Equipe municipale

Photographes :
Gladys LE SAUSSE, Bruno PERREL, Christèle PERREL, Pierre MARGANA, Gilles LE MOROUX

Création graphique :
Gaëlle MAISONNEUVE - kemendall.fr

Impression :
Iris Imprim
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Dépôt légal :
21102026

SCANNEZ CE QR CODE :
Page facebook de la Mairie

de Sainte-Hélène-sur-Mer

Sainte-Hélène
Santez-Elen

Chères Hélénoises, chers Hélénois,

Cet été 2026 restera certainement comme un été exceptionnel à bien des égards. Plusieurs vagues de canicule ont fortement touché notre département, dans un contexte de sécheresse marqué par différents arrêtés préfectoraux et des restrictions d'eau de plus en plus importantes. La ressource reste fragile et le risque d'incendie a également été une préoccupation majeure tout au long de l'été. Plus que jamais, l'économie d'eau était véritablement l'affaire de tous. Je tiens à remercier chacune et chacun pour les efforts réalisés, ainsi que pour la vigilance dont vous avez fait preuve.

Malgré ces conditions difficiles, notre commune a continué à vivre pleinement. Les Nocturnes de la RIA ont rythmé les lundis de juillet et les premiers lundis d'août, avec une fréquentation record le 13 juillet. Le festival Amicorde, la Fête de l'Huître du 16 août, qui met à l'honneur notre ostréiculture, la poésie contée à la Pointe de La Vieille Chapelle, la pièce de théâtre du Lavoir au Maguouerec, la randonnée gourmande ou encore la course nature Santez Helen ont contribué à faire de cet été un moment riche en rencontres et en découvertes. Cette dernière a notamment permis de mettre en valeur nos beaux paysages et nos chemins, entretenus notamment grâce au travail des Sentiers d'Hélène.

Nos enfants ont eux aussi pleinement profité de l'été grâce aux deux camps organisés par la commune. Ces séjours sont de précieux moments d'apprentissage de la vie collective, d'autonomie, de partage et de solidarité. Et avec, pour certains, quelques souvenirs mémorables… comme cette nuit d'orage passée dans les sanitaires ! Merci aux équipes qui ont encadré ces séjours avec attention et enthousiasme.

Je souhaite également revenir sur l'annulation du troc et puces organisé par l'ACCA. Cette décision a été prise par l'association organisatrice, qui n'a pas pu donner suite aux conditions imposées par les directives préfectorales liées aux fortes chaleurs. La mairie a, pour sa part, essayé d'accompagner les organisateurs afin que cette manifestation puisse se tenir dans les meilleures conditions de sécurité. Les règles s'appliquent à tous et notre responsabilité est de veiller à la sécurité de chacun.

Cet été, la situation liée à l'occupation illégale d'un terrain à Plouhinec, à l'entrée de Sainte-Hélène, nous a également beaucoup préoccupés. La commune a effectué toutes les démarches nécessaires auprès de la Préfecture, car l'autorité compétente pour demander l'expulsion relève de l'État. L'accès à l'eau, indispensable pour répondre aux besoins essentiels, a également fait l'objet de nombreux échanges avec ses services. Les occupants ont désormais quitté les lieux.

Avec la rentrée, 95 enfants ont retrouvé le chemin de nos écoles. En juin, malgré les fortes chaleurs, les établissements ont pu rester ouverts dans de bonnes conditions, notamment grâce aux équipements de climatisation installés par la commune. Ces investissements prennent tout leur sens lorsqu'ils permettent de garantir de bonnes conditions d'accueil à nos enfants, même dans des périodes climatiques exceptionnelles.

Le Forum des associations, organisé le 4 septembre, a une nouvelle fois rencontré un beau succès. Il témoigne de la richesse de notre tissu associatif et surtout de l'engagement de tous les bénévoles qui font vivre notre commune tout au long de l'année. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Du côté des projets municipaux, les nouveaux vestiaires ont été réceptionnés et inaugurés le 26 septembre. Le déploiement de la vidéoprotection se poursuit, avec un début des travaux prévu au mois de novembre. Enfin, concernant le nouveau clocher de l'église, un cabinet d'architectes a été retenu et la réunion publique du 9 octobre a permis de présenter le projet et d'échanger avec les habitants. Ce clocher fait partie de notre paysage, de notre histoire et de notre identité. Je souhaite que ce projet puisse être partagé et porté collectivement.

Après un été exceptionnel, parfois éprouvant, nous poursuivons notre chemin avec la même volonté : faire avancer Sainte-Hélène, préserver son cadre de vie et faire vivre une commune dynamique, solidaire et attentive à chacun.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel automne.

Christèle PERREL,
Maire de SAINTE-HÉLÈNE-SUR-MER

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Au moment d'écrire ce nouveau bulletin municipal, les bénévoles de la bibliothèque sont à pied d'œuvre, depuis la mi-août, pour nous faire partager une actualité littéraire toujours en effervescence et nous proposent en cette rentrée une palette diversifiée d'ouvrages, prompte à satisfaire chacun d'entre nous.

Voici quelques exemples :

DANS LA CATÉGORIE **ROMAN** :

> **L'arbre de fer** de Michaël CONNELLY
> **C'était ça ou mourir** de Thélyson ORÉLIEN
> **JE** de Lilia HASSAINE
> **Un sombre été** de Vera BUCK

DANS LA CATÉGORIE **BD** :

> **Son odeur sous la pluie** de José Luis MUNUERA
> **Le sanctuaire** de Jérôme LAVOINE
> **Le chœur des sardinières** de Léah TOUITOU et Max LEWKO
> **9 SECONDES la civilisation du poisson rouge** de Morgan NAVARRO et Bruno PATINO

DANS LA CATÉGORIE **MANGAS** :

> **SPYxFAMILY (Tomes 1, 2, 3, 4 et 5)** de Tatsuya ENDÔ

Et pour clore cet échantillon des nouveautés de la rentrée, la bibliothèque propose aux adeptes de **SCIENCE-FICTION,** quelques ouvrages à ne pas manquer :

> **Bordure** de Lucie MOSCA
> **Obsolète** de Sophie LOUBIÈRE
> **Des milliards de tapis de cheveux** d'Andreas ESCHBACH

Ces ouvrages sont aussi une excellente introduction au genre littéraire science-fiction pour celles et ceux qui voudraient le découvrir.

CÔTÉ PRATIQUE

Vous connaissez bien les horaires d'ouverture de la bibliothèque, nous les rappelons néanmoins, notamment pour les nouveaux arrivants dans la commune, à qui nous souhaitons la bienvenue.

HORAIRES D'OUVERTURE :

> Mercredi : de 10h à 12h
> Vendredi : de 16h30 à 18h30
> Samedi : de 10h à 12h

COURRIEL : bibliotheque@saintehelenesurmer.bzh

Qui dit rentrée littéraire, dit bien entendu prix littéraires !

Du Goncourt à l'Interallié, en passant par le Femina, le Médicis ou le Renaudot, un nouveau-né pointe le bout de son nez à Sainte-Hélène pour célébrer à sa manière, la douce magie des mots qui bercent les âmes. Un prix littéraire à Sainte-Hélène ? En effet, nos chères bénévoles planchent actuellement sur l'organisation d'un prix littéraire propre à Sainte-Hélène où vous pourrez être, pour celles et ceux qui le souhaitent, les bienveillants membres du jury. N'hésitez donc pas à les solliciter sur ce sujet !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Afin de mieux adapter l'éclairage public aux besoins des habitants, la commune fait évoluer les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public. Désormais, **l'éclairage sera allumé à 6 h 30 le matin et éteint à 23 h le soir sur les secteurs équipés.**

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2027

Les élections auront lieu les 18 avril et 2 mai 2027. Pas encore inscrits sur les listes électorales?

Inscrivez-vous en ligne jusqu'au 10 mars ou en mairie jusqu'au 12 mars 2027. Renseignements à l'accueil de la mairie.

LA SANTÉ : UN ENGAGEMENT PARTAGÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

*Le **Contrat Local de Santé (CLS) Sud-Ouest Morbihan 2026-2030** a été signé vendredi 2 octobre. Il réunit notamment l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, Lorient Agglomération et **BBO Communauté.***

*Cette signature a été l'occasion d'une **journée entière consacrée au Contrat Local de Santé.** Professionnels de santé, élus et agents du territoire ont pu se rencontrer, échanger et mieux connaître les actions qui seront menées dans les prochaines années.*

***Christèle PERREL, vice-présidente de BBO Communauté en charge du CLS**, était présente tout au long de cette journée, aux côtés notamment d'**Anne-Lise TESSON LE COQ, élue de Lorient Agglomération**, pour présenter le contrat et échanger avec les acteurs locaux.*

*Le CLS concerne **30 communes et plus de 226 000 habitants.** Son objectif est simple : mieux répondre aux besoins de santé des habitants, faciliter l'accès aux soins et développer la prévention.*

*Les actions porteront notamment sur **l'accès aux professionnels de santé, la prévention, la santé mentale, le vieillissement, l'autonomie et la mobilité.***

*Cette première journée avec les professionnels de santé, les élus et les agents sera suivie d'un **nouveau temps fort avec les associations du territoire le 21 octobre.** Elles seront à leur tour invitées à découvrir le CLS, à partager leurs expériences et à faire connaître leurs besoins.*

Une démarche collective pour construire, ensemble, des réponses adaptées aux habitants du Sud-Ouest Morbihan.

BREIZHGO 616, C'EST LE MOMENT DE CHANGER SES DÉPLACEMENTS !

Et si, pour vos prochains trajets, vous preniez le car ?

*Depuis **septembre 2025**, la ligne **BreizhGo 616** bénéficie d'un service renforcé entre **Étel et Lorient, avec 9 allers-retours par jour en semaine et 5 allers-retours le samedi.***

*Que ce soit pour **aller travailler, étudier, rejoindre Lorient ou Étel, faire une course, se rendre à un rendez-vous ou profiter de ses loisirs**, la ligne 616 vous accompagne au quotidien.*

✓ PLUS DE PASSAGES

Avec cette offre renforcée, la ligne 616 permet de mieux organiser ses déplacements et constitue une véritable alternative à la voiture individuelle.

✓ UN TARIF ATTRACTIF

Pour les voyageurs réguliers, l'abonnement mensuel est de :

- ***56 € par mois pour les plus de 26 ans***
- ***28 € par mois pour les moins de 26 ans***
- ***Salariés : pensez à la prise en charge de votre abonnement !***

*Votre employeur doit prendre en charge **au minimum 50 % du coût de votre abonnement de transport public**, sous réserve des conditions applicables.*

*Ainsi, un abonnement de 56 € peut revenir à **28 € par mois** après prise en charge de 50 % par l'employeur.*

✓ UN ARRÊT DÉSORMAIS PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

*Avec la création de l'arrêt « **BBO France services** », les Hélénois disposent désormais d'un **point de montée plus proche de chez eux**, facilitant l'accès à la ligne BreizhGo 616.*

Une proximité supplémentaire pour rejoindre plus facilement ***Étel, Lorient et les communes desservies par la ligne****, que ce soit pour le travail, les études, les rendez-vous ou les loisirs.*

D'Étel à Lorient, pensez BREIZHGO 616 !

DOMICILE-TRAVAIL • ÉTUDES • RENDEZ-VOUS • COURSES • LOISIRS

Plus de passages, un tarif avantageux et un point de montée plus proche : ***la BreizhGo 616 offre une solution pratique et économique pour vos déplacements du quotidien.***

Essayez la BreizhGo 616… et faites-en votre nouveau réflexe !

DIVAGATION DES CHIENS : RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES

La commune est régulièrement destinataire de ***signalements et de plaintes concernant des chiens en liberté :*** *déjections dans les jardins, chiens non maîtrisés à proximité des habitants, morsures de personnes, mais également* ***attaques répétées de troupeaux de moutons ayant entraîné la mort de plusieurs ovins, dans plusieurs troupeaux différents.***

Ces faits sont graves et rappellent que chaque propriétaire est responsable de son animal.

La réglementation nationale interdit la ***divagation des chiens.*** *Un chien doit rester sous la surveillance et le contrôle effectif de son propriétaire et ne doit pas pouvoir circuler librement sans maîtrise.*

Pour éviter toute divagation, il est fortement recommandé de tenir son chien en laisse, notamment à proximité des habitations, des promeneurs et des troupeaux.

En cas de divagation, le propriétaire peut être sanctionné et voir sa responsabilité engagée si son animal cause des dommages. En cas de morsure d'une personne, des obligations spécifiques s'appliquent également.

À RETENIR

Un chien sous contrôle, c'est la sécurité de tous.

Protégeons nos habitants, nos promeneurs, nos animaux et nos troupeaux.

Ne laissons pas nos chiens divaguer et soyons responsables de leur comportement.

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez de vous installer à Sainte-Hélène ?

La municipalité invite les nouveaux habitants de la commune à un moment d'accueil et de rencontre **le samedi 14 novembre** à 11h à la mairie.

Ce rendez-vous sera l'occasion de découvrir Sainte-Hélène, son fonctionnement, son environnement, ses manifestations et la richesse de sa vie associative. Les nouveaux arrivants pourront également rencontrer les élus, poser leurs questions et échanger autour de la vie communale.

Vous souhaitez y participer ?

Merci de vous inscrire auprès de la mairie à :
mairie@saintehelenesurmer.bzh
ou au 02 97 36 64 36

DOSSIER

UNE NOUVELLE FLÈCHE POUR L'ÉGLISE : LE PROJET ARCHITECTURAL RETENU

La commune poursuit son projet de restauration de la tour et du clocher de l'église du bourg, avec la construction d'une nouvelle flèche. Après plusieurs mois de réflexion, de consultation et d'échanges avec les partenaires de la commune, le conseil municipal a retenu, lors de sa séance du 23 juillet 2026, le projet porté par le groupement Le Local d'architecture, mandataire.

Ce choix constitue une nouvelle étape importante dans un projet patrimonial engagé depuis plusieurs années.

UNE DÉMARCHE ENGAGÉE DEPUIS 2024

À la suite de la dépose de l'ancienne flèche et des études réalisées sur l'édifice, la commune a engagé une réflexion sur les différentes possibilités de reconstruction.

L'étude réalisée en 2024 par le cabinet Ylex Architecture a permis de disposer d'un diagnostic précis de l'édifice et des possibilités structurelles offertes par la tour. La commune a parallèlement sollicité différents partenaires afin de bénéficier de regards complémentaires sur ce projet : le **CAUE du Morbihan, l'Architecte des Bâtiments de France, l'Architecte-conseil de l'État** et le dispositif **Village d'Avenir.**

Le 30 juin 2025, le Conseil municipal a décidé de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre afin de mettre en concurrence plusieurs équipes d'architectes. Le principe retenu était de permettre à plusieurs équipes de proposer une véritable intention architecturale, afin que la commune puisse choisir non seulement une équipe de maîtrise d'œuvre, mais également une vision pour l'avenir du clocher.

L'enveloppe prévisionnelle consacrée aux travaux était estimée à **450 000 € HT.**

Huit candidatures ont été reçues. Le 7 avril 2026, le Conseil municipal a retenu trois équipes pour présenter une intention architecturale :

- **ARCHAEB – Frédérique Le Bec**, à Dinan
- **Florent Chagny Architecture**, à Paris
- **Le Local d'architecture**, à Séné/Paris

Les trois équipes ont ensuite présenté leur vision du projet.

UNE RÉFLEXION OUVERTE AUX HABITANTS

La commune a souhaité associer les habitants à cette démarche patrimoniale. Les différentes propositions ont ainsi été présentées au public lors d'une exposition organisée dans la salle du conseil municipal, **du 15 au 27 juin 2026.**

Cette exposition a permis de découvrir les différentes approches proposées pour la reconstruction de la flèche et la restauration du clocher, mais aussi de mesurer les enjeux qui dépassent la seule question technique.

Car le clocher n'est pas uniquement un élément architectural : il constitue un repère dans le paysage, un élément familier du quotidien et un marqueur de l'histoire de la commune.

C'est précisément cette dimension que le projet du **Local d'architecture**, intitulé « **D'ombres et de lumière** », place au cœur de sa proposition.

« D'OMBRES ET DE LUMIÈRE » : RETROUVER UN REPÈRE DANS LE PAYSAGE

Pour les architectes, la flèche occupe une place particulière dans l'identité du village.

Installée au cœur de la clairière formée par le bourg et les bois environnants, l'église est décrite comme un véritable point de repère, visible dans le paysage. La flèche est ainsi comparée à un « phare » pour les habitants et pour ceux qui traversent le territoire.

Le projet rappelle également que la flèche accompagne symboliquement la vie quotidienne du village. Au fil de la journée, son ombre se déplace sur différents lieux du bourg. Les architectes proposent ainsi de considérer cette ombre comme un possible « calendrier partagé », capable de faire dialoguer le temps, le paysage, l'histoire du village et la vie de ses habitants.

La flèche devient plus qu'un élément placé au sommet du clocher : elle devient un gnomon de la vie communale, un repère qui accompagne le passage des heures et des saisons.

UNE ARCHITECTURE QUI DIALOGUE AVEC L'HISTOIRE DU CLOCHER

Le projet s'appuie également sur l'histoire mouvementée de l'édifice.

Le clocher a connu plusieurs transformations au cours de son histoire : construit en 1738, bombardé puis incendié, reconstruit et finalement privé de sa flèche. Le projet ne cherche pas à effacer ces traces, mais au contraire à les intégrer dans la nouvelle architecture.

L'intention présentée par Le Local d'architecture repose sur une idée de **réconciliation entre mémoire et renouveau.**

Les architectes identifient notamment deux dimensions présentes dans l'église : une dimension horizontale, associée à la compassion et à la mémoire, et une dimension verticale, portée par la flèche, aujourd'hui absente. Le nouveau clocher doit permettre de renouer ces deux dimensions.

Cette rencontre est symbolisée par la croix solaire située au sol du clocher. Dans le projet, celle-ci devient le point de départ symbolique de l'élévation de la nouvelle flèche. Elle évoque le lien entre la Terre, le Soleil et l'être humain, ainsi que les cycles de la vie et des saisons.

UNE NOUVELLE FLÈCHE, PROCHE DE LA SILHOUETTE HISTORIQUE

La partie la plus visible du projet est naturellement la nouvelle flèche.

Le choix architectural proposé vise à retrouver une silhouette proche de celle de la flèche d'avant-guerre, tout en assumant une intervention contemporaine.

Les architectes proposent notamment de reprendre certains détails de l'ancienne flèche, en particulier les **rives et les écailles à recouvrement.** L'objectif est de renouer avec une forme connue des habitants et de restaurer ainsi un élément important de la mémoire collective.

La couverture serait réalisée en **acier inoxydable mat teinté bronze.** Ce matériau doit permettre à la nouvelle flèche de présenter une présence à la fois sobre et lumineuse dans le paysage.

À son sommet, le coq est conservé comme élément de référence. La proposition architecturale le présente comme un élément tourné vers le ciel, dans lequel vient se prolonger la lumière.

La structure de la flèche serait réalisée en **panneaux de bois CLT de 8 cm**, assemblés de manière à former une coque rigide grâce à leur géométrie. La couverture extérieure serait constituée de feuilles d'acier inoxydable teinté bronze.

UNE NOUVELLE LANTERNE POUR METTRE EN VALEUR LES CLOCHES

Le projet ne se limite pas à reconstruire la partie supérieure du clocher.

La **chambre des cloches**, aujourd'hui très altérée, serait démolie et remplacée par une nouvelle **lanterne transparente.**

Cette intervention a une double fonction : répondre aux nécessités de restauration de l'édifice et redonner une place centrale aux éléments qui composent le clocher, notamment **le beffroi et les cloches.**

La lanterne serait constituée d'éléments en verre fixés sur une structure en tubes d'acier galvanisé. Les pinacles existants seraient restaurés et intégrés à l'ensemble.

Cette transparence permettrait également de faire davantage entrer la lumière dans le clocher et de rendre perceptible, depuis l'extérieur, la présence des cloches.

UNE « GROTTE » AU CŒUR DU CLOCHER

L'une des particularités du projet se trouve toutefois à l'intérieur de la tour.

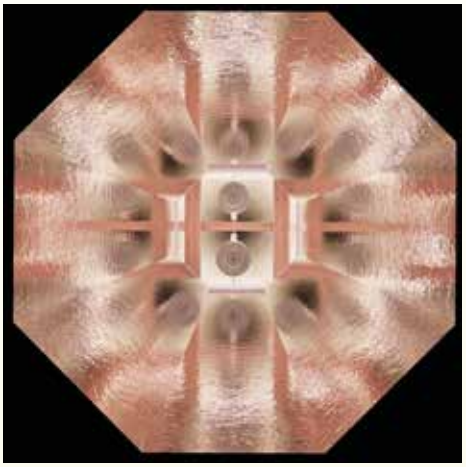

Les architectes proposent d'y créer ce qu'ils appellent une « **grotte** » : un espace intérieur associé à la partie inférieure de la flèche et conçu comme une expérience plus intime.

En levant les yeux depuis l'intérieur du clocher vers le beffroi, le visiteur découvrirait une forme dont l'extré-

mité tronquée crée une sensation d'espace et d'élévation.

Cette « grotte » reprendrait les mêmes matériaux que la flèche extérieure, mais avec un traitement différent. Le métal, ici en acier inoxydable teinté bronze, serait **poli et martelé** afin de réfléchir la lumière provenant de la lanterne vers les parties plus sombres de la tour. Les architectes y voient une image **d'espoir et de résurrection.**

Cette intervention intérieure ne cherche donc pas à masquer les traces du passé. Au contraire, les éléments existants seraient conservés autant que possible comme témoins de l'histoire du bâtiment.

Le **bois brûlé de la structure**, les pierres marquées par l'histoire de la tour et les renforts en béton seraient notamment laissés visibles. Le projet assume ainsi les traces de l'incendie et des transformations successives de l'édifice.

DEUX ÉLÉMENTS CONSTRUITS COMME DES « FAUX JUMEAUX »

La flèche extérieure et la « grotte » intérieure constituent deux parties complémentaires du projet.

Les architectes les décrivent comme des « **faux jumeaux** » : elles utilisent les mêmes matériaux mais selon des principes inversés.

La flèche repose sur la structure de la lanterne, tandis que la « grotte » est suspendue à celle-ci. Dans les deux cas, des panneaux de bois CLT de 8 cm sont assemblés pour former des coques rigides grâce à leur géométrie.

Cette conception permet ainsi de créer un dialogue entre l'extérieur et l'intérieur du clocher : la flèche s'élève vers le ciel tandis que la « grotte » conduit le regard vers l'intérieur et la lumière.

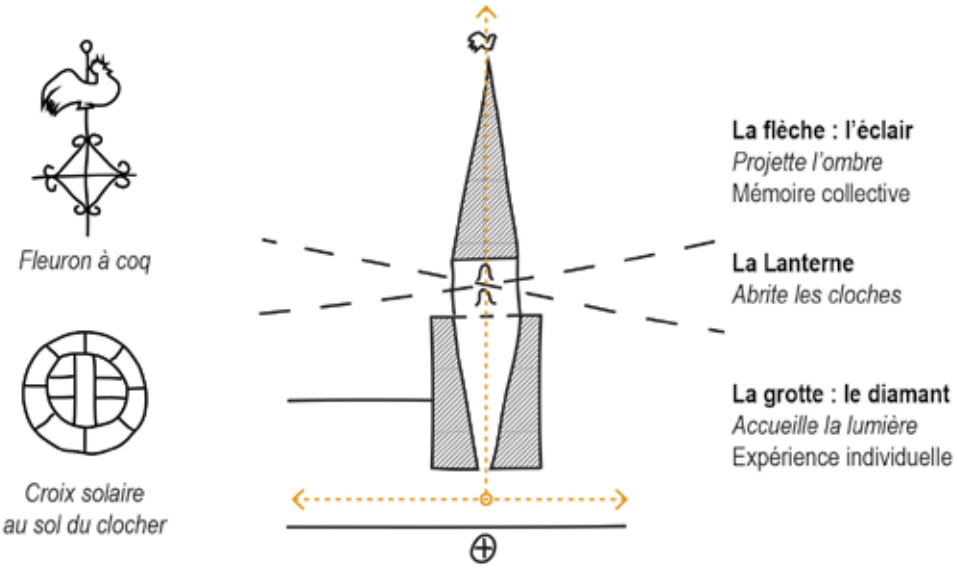

UNE INTERVENTION QUI ASSUME LA MÉMOIRE DU LIEU

L'un des points forts de cette proposition est donc de ne pas considérer la reconstruction de la flèche comme une simple restitution à l'identique.

Le projet cherche plutôt à **retrouver une silhouette familière tout en donnant une nouvelle lecture au clocher.**

À l'extérieur, la nouvelle flèche reprend les proportions et certains détails de la flèche historique. À l'intérieur, les traces de l'histoire du bâtiment sont conservées et mises en scène. La lumière devient un élément architectural à part entière, entrant par la nouvelle lanterne et se réfléchissant sur les surfaces métalliques de la « grotte ».

Le projet établit ainsi un lien entre **le paysage, la mémoire, la lumière et le temps.**

LE CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Après la remise des intentions architecturales, les trois équipes ont été auditionnées le 29 juin 2026. L'analyse des propositions et des offres a été réalisée par le groupe projet communal, en articulation avec les différents partenaires de la commune : CAUE, Architecte-conseil de l'État, dispositif Village d'Avenir, Architecte des Bâtiments de France et service instructeur de Blavet Bellevue Océan Communauté.

À l'issue de cette procédure, le Conseil municipal, réuni le **23 juillet 2026**, a décidé d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la nouvelle flèche et la restauration de la tour et du clocher au groupement mené par Le **Local d'architecture**, mandataire.

Le montant du marché de maîtrise d'œuvre s'élève à **61 420 € HT.**

Ce choix ouvre désormais une nouvelle phase du projet : celle des études et de la préparation de la réalisation. La commune poursuivra parallèlement les démarches nécessaires à la mobilisation des financements publics et des différents dispositifs de soutien au patrimoine.

SONAM' : UN SOUTIEN COMMUNAL QUI DOIT RESTER PROPORTIONNÉ ET ÉQUITABLE

Depuis 2022, la commune de Sainte-Hélène accompagne l'école de musique associative Sonam', dans le cadre d'un partenariat réunissant **sept communes du territoire.** Lors de la première convention, couvrant la période 2022-2024, la participation de Sainte-Hélène au fonctionnement de Sonam' s'élevait à **709 €**. Elle a ensuite été portée à **1 227 €**, puis à **1 715 € en 2025. Pour les années suivantes, Sonam' sollicite une participation de 1978 € en 2026, 2077€ en 2027 et 2181 € en 2028.**

En six ans, la participation communale au fonctionnement de Sonam' passe ainsi de 709 € à 2 181 €, soit plus du triple.

Cette évolution doit cependant être mise en regard de l'activité proposée sur la commune. **En 2024-2025, aucun cours n'a été dispensé à Sainte-Hélène**, alors même que la participation communale au fonctionnement de l'association avait augmenté.

Par ailleurs, le nombre d'adhérents hélénois est passé de **14 (2023-2024) à 9**, dont **5 mineurs**. Cette diminution de près de 36 % des adhérents conduit légitimement à s'interroger sur la proportionnalité du financement demandé à la commune.

UNE CONTRIBUTION QUI DOIT RESTER PROPORTIONNÉE

Le **2 juin 2026**, une réunion réunissant Sonam' et les communes partenaires a permis à l'association de présenter son modèle économique et d'exposer sa **situation financière compliquée.**

À cette occasion, Sonam' a proposé une nouvelle convention prévoyant notamment une **augmentation de 5 %** chaque année. Kervignac et Nostang ont accepté cette évolution. Locmiquélic, Riantec et Port-Louis ont refusé d'augmenter leur participation. La participation au fonctionnement de l'association Sonam' permet aux familles adhérentes de bénéficier de 10% de remise. Cette remise représente en moyenne **environ 50 € d'économie par adhérent** pour les familles. À Sainte-Hélène, la participation communale prévue en 2026, soit **1 978 €**, représente environ **220 € par adhérent hélénois**. En 2028, avec une contribution de 2 181 €, ce montant atteindrait environ **242 € par adhérent.**

Ces chiffres doivent également être appréciés au regard de l'ensemble des aides accordées aux associations hélénoises. L'enveloppe communale consacrée aux associations représente environ **8 200 €** : la participation demandée pour Sonam' représente donc **près d'un quart de cette enveloppe.**

La commune considère qu'une augmentation régulière des financements publics ne peut constituer, à elle seule, une solution durable aux difficultés économiques d'une association. Une réflexion plus globale sur les dépenses, les charges de fonctionnement, les recettes et l'organisation de Sonam' apparaît nécessaire.

CONTINUER À SOUTENIR LA MUSIQUE DANS UN CADRE ÉQUITABLE

La commune de Sainte-Hélène reste attachée au développement de **la musique et de la culture** et ne remet pas en cause l'intérêt de permettre aux habitants, notamment aux plus jeunes, d'accéder à l'enseignement musical.

Il doit également rester équitable vis-à-vis des nombreuses autres associations hélénoises qui bénéficient elles aussi du soutien de la commune.

En revanche, le soutien financier communal doit rester proportionné au nombre d'habitants concernés, à l'activité effectivement proposée sur la commune et aux moyens dont dispose la collectivité.

Dans ce cadre, **la commune ne prendra plus en charge financièrement la remise de 10 % accordée aux familles.**

Si Sonam' souhaite poursuivre ou développer ses activités à Sainte-Hélène, **la commune pourra mettre à disposition une salle municipale**, sous réserve des disponibilités et des conditions habituelles de mise à disposition. Cette position ne traduit donc pas un désengagement à l'égard de la culture ou de la musique. Elle traduit la volonté de la commune de maintenir un soutien aux associations **responsable, équitable et soutenable dans la durée**, dans l'intérêt de l'ensemble des habitants et dans le respect des finances publiques.

LUTTE CONTRE LES LOGEMENTS VACANTS

À compter de 2027, une nouvelle taxe sur la vacance des locaux d'habitation remplacera les dispositifs actuels. La TLV (taxe sur les locaux vacants) et la THLV (Taxe d'habitation sur les locaux vacants) seront supprimées et fusionnées dans la TVLH (la taxe sur la vacance des locaux d'habitation). Elle vise à lutter contre la vacance durable et à favoriser la remise sur le marché des logements existants.

Sainte-Hélène étant située en zone tendue, le conseil municipal, réuni le **28 septembre 2026**, a décidé de fixer le taux de cette taxe à **30 % la première année, puis à 60 % à compter de la deuxième année d'imposition.**

Cette mesure constitue un levier supplémentaire pour encourager la remise en location ou la vente des logements durablement vacants et contribuer ainsi à renforcer l'offre de logements sur la commune.

ZOOM SUR

INAUGURATION DES NOUVEAUX VESTIAIRES DU STADE ALAIN-DE-KERIDEC

Le samedi 26 septembre 2026, les nouveaux vestiaires du stade Alain-de-Keridec ont été officiellement inaugurés en présence de nombreuses personnalités et de plus de 200 personnes venues partager ce moment particulièrement attendu.
Parmi les invités figuraient Madame Florence Bessy, sous-préfète du Morbihan, Monsieur Yves Bleunven, sénateur du Morbihan, Madame Marie-Christine Le Quer, vice-présidente du Département du Morbihan, Madame Sophie Le Chat, présidente de BBO Communauté, ainsi que Monsieur Lionel Dagorne, président du District de Football du Morbihan.
Pour l'occasion, une figure emblématique du football breton avait également fait le déplacement : **Christian Gourcuff**, ancien entraîneur du FC Lorient, dont la présence a été particulièrement appréciée par les nombreux passionnés de football réunis pour cette inauguration.
Au-delà de la découverte des nouveaux équipements, cette journée fut avant tout un véritable moment de partage et de convivialité. Elle a permis de réunir les générations autour de l'histoire et de la mémoire des deux clubs qui ont marqué la vie sportive locale.
Une exposition consacrée à leur histoire avait ainsi été spécialement réalisée pour l'occasion. Photos, documents et souvenirs ont permis à chacun de se replonger dans le passé, de retrouver des visages familiers et de partager quelques anecdotes autour de ces nombreuses années de vie associative et sportive.
Autre temps fort de cette inauguration : la pose d'une **plaque commémorative rendant hommage aux présidents successifs des deux clubs.** Un témoignage durable de l'engagement de toutes celles et ceux qui ont contribué, au fil des années, à faire vivre ces clubs et à écrire leur histoire.
Cette inauguration restera ainsi comme un moment fort de la vie sportive locale, réunissant élus, dirigeants, joueurs, anciens joueurs, bénévoles, familles et passionnés autour d'un équipement désormais tourné vers l'avenir, tout en conservant un lien fort avec la mémoire des clubs.

LE RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE DE LA COMMUNE

Les contrats d'assurance de la commune arrivant à échéance le **31 décembre 2026**, la municipalité a engagé leur renouvellement avec l'accompagnement du cabinet **Consult Assur**, missionné par délibération du conseil municipal du **15 septembre 2025.**

Après étude des différentes possibilités, il a été décidé de rejoindre le **contrat groupe du Centre de gestion du Morbihan (CDG 56)** pour les risques statutaires et de lancer une consultation pour les autres contrats : **dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile et protection juridique.**

La consultation, lancée le **26 juin 2026**, s'est achevée **le 7 août 2026.**

Les offres reçues pour les lots **responsabilité civile, flotte automobile et protection juridique** sont actuellement en cours d'analyse par le cabinet Consult Assur.

Concernant le lot **dommages aux biens**, aucune candidature n'a été reçue. Le conseil municipal du **28 septembre 2026** a donc déclaré ce lot infructueux et a décidé de poursuivre la recherche d'un assureur dans le cadre d'une **procédure de gré à gré.**

La commune reste pleinement mobilisée afin d'assurer le renouvellement de ses contrats dans les meilleures conditions et de garantir la continuité de ses assurances au **1er janvier 2027.**

DES JEUNES FRANCO-ALLEMANDS AU SERVICE DE NOTRE PATRIMOINE

Un chantier placé sous le signe de la transmission, de l'échange et de la coopération européenne.

Fin juillet, la commune a accueilli un **chantier franco-allemand** réunissant 9 jeunes Allemands et 7 jeunes Français. Encadré par la Ligue de l'enseignement et financé par la Région Bretagne et la commune, ce projet vise à préserver et valoriser notre patrimoine tout en faisant découvrir aux participants la richesse de la culture bretonne.

Avec l'association **Les Sentiers d'Hélène**, les jeunes ont mis la main à la pierre sur plusieurs sites communaux :

> reconstruction d'un puits en pierre à la salle Beg er Lann
> restauration du lavoir et de la fontaine de Kerzehr
> rénovation d'une partie du mur en pierre de la place des Anciens Combattants

Le séjour a aussi été placé sous le signe de la découverte et de la convivialité. Dès leur arrivée, les participants ont assisté aux **Nocturnes de la Ria**, avant de partager un **Fest-Noz**, véritable immersion dans les traditions bretonnes.

La municipalité adresse ses sincères remerciements aux bénévoles des **Sentiers d'Hélène** pour leur engagement et leur précieux savoir-faire.

RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION DES ZONES DE MOUILLAGE DANS LA RIA D'ÉTEL

Le renouvellement, auprès des services de l'État, de l'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public maritime concernant les zones de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) dans le bassin de navigation de la Ria d'Étel est en cours de finalisation pour la période **2026-2041.** Dans le cadre de cette nouvelle autorisation, l'État a fixé à 145 emplacements la capacité maximale pouvant être autorisée, dont **132 emplacements destinés à la plaisance et 13 réservés aux professionnels.**

Il appartient à la commune de déterminer le nombre d'emplacements qu'elle souhaite effectivement retenir, ainsi que leur répartition par zone. Ce choix est déterminant puisque le nombre total d'emplacements retenus constitue notamment la base de calcul de la **redevance domaniale versée par la commune à l'État.**

Pour éclairer cette décision, la commune s'est appuyée sur le travail du conseil d'administration de **l'APSH (Association des plaisanciers de Sainte-Hélène)**, à laquelle elle a confié la gestion des mouillages. À l'issue de ses travaux, l'APSH a présenté, le **8 août 2026**, une proposition visant à retenir 103 emplacements.

CETTE PROPOSITION SE RÉPARTIT DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

> ***13 emplacements professionnels***
> ***90 emplacements de plaisance**, dont :*
>
> *80 emplacements en pleine eau et en échouage*
>
> *10 emplacements ELP (Équipement Léger de Plaisance)*

Après examen de cette proposition, **la commune a décidé de la retenir et de fixer à 103 le nombre total d'emplacements de mouillage à inscrire dans la nouvelle autorisation**, soit 13 emplacements professionnels et 90 emplacements de plaisance.

Ce choix permet de retenir une capacité adaptée aux besoins identifiés localement, tout en maîtrisant le nombre d'emplacements déclarés et, par conséquent, le montant de la redevance domaniale due à l'État. Il s'inscrit également dans la volonté de poursuivre une gestion concertée des mouillages, en partenariat avec l'APSH et les services de l'État, pour la nouvelle période d'autorisation **2026-2041.**

OCCUPATION D'UN TERRAIN PRIVÉ À PLOUHINEC : QUI FAIT QUOI ?

Du 11 juillet au 17 septembre 2026, un terrain privé situé à Plouhinec, en limite immédiate de Sainte-Hélène, a été occupé sans l'autorisation de son propriétaire et de son exploitant. Après l'installation d'une douzaine de caravanes, une trentaine d'autres les ont rejointes en août. Le propriétaire et l'exploitant ont déposé plainte dès le 11 juillet.

Il est important de rappeler le rôle de chacun.

La commune de Plouhinec est directement concernée puisque le terrain se trouve sur son territoire. Son maire, Sophie Le Chat, a engagé des démarches auprès des services de l'État afin que la situation puisse être traitée dans le cadre des procédures prévues par la loi. La commune de Plouhinec a également pris en charge les frais de collecte des déchets, notamment des poubelles jaunes et vertes, générés par cette occupation.

BBO Communauté exerce la compétence relative à l'accueil des gens du voyage. À ce titre, elle assure notamment la gestion des aires d'accueil existantes à Plouhinec et Kervignac. Le schéma départemental 2023-2029 prévoit également la création, sur le territoire intercommunal, d'une aire de grand passage familiale d'un hectare. Cette possibilité n'a, à ce jour, pas été concrétisée, notamment en raison des contraintes foncières rencontrées.

La commune de Sainte-Hélène, quant à elle, ne disposait pas du pouvoir de police permettant d'intervenir directement sur cette propriété située à Plouhinec. Elle a néanmoins été directement affectée par les conséquences de cette occupation : utilisation des réseaux communaux d'eau et d'électricité, déchets, déjections, rejets d'eaux usées dans les fossés, interventions supplémentaires des agents municipaux autour de la salle des fêtes et sur les chemins de randonnée.

La commune a donc saisi à plusieurs reprises **les services de l'État**, notamment afin que les autorités compétentes interviennent et que soient clarifiées la prise en charge des consommations et les dépenses supportées par la commune. La proximité de la **ria d'Étel** a également conduit Sainte-Hélène à demander que les services compétents vérifient les éventuels rejets dans le milieu naturel et leurs conséquences.

Enfin, **l'État, par l'intermédiaire du préfet**, intervient dans les procédures administratives relevant de sa compétence lorsque les conditions légales permettant de faire cesser une occupation illicite sont réunies.

Les occupants ont finalement quitté les lieux le 17 septembre. L'exploitant a depuis sécurisé les accès à la parcelle afin de limiter le risque de nouvelle occupation.

L'été 2026 a été marqué par un contexte exceptionnel dans le Morbihan. L'annulation de plusieurs rassemblements de grande ampleur a entraîné des déplacements importants des groupes de gens du voyage vers la Bretagne et notamment le Morbihan.

De nombreuses communes du département, particulièrement sur le littoral, ont ainsi été confrontées simultanément à des installations non autorisées. Les communes voisines de notre territoire, notamment Plouhinec, Merlevenez, Kervignac Riantec, ont-elles aussi été fortement impactées.

Ce contexte particulier explique en partie l'ampleur du phénomène observé cet été, sans pour autant remettre en cause la nécessité de faire respecter les règles applicables, la propriété privée et la tranquillité des habitants.

Cette situation montre surtout la nécessité d'une réponse coordonnée entre **communes, intercommunalité et services de l'État.** Elle rappelle également l'enjeu de la mise en œuvre de l'aire de grand passage prévue par le schéma départemental pour BBO Communauté.

La commune de Sainte-Hélène reste dans l'attente des réponses du préfet sur les suites données à cette situation et continuera à défendre les intérêts de ses habitants et de la commune, dans le respect des compétences de chacun.

À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA MER

De nouveaux panneaux consacrés aux **métiers de la mer de la ria d'Étel** ont été inaugurés à la Pointe de la Vieille Chapelle, à Sainte-Hélène.

Présentés sous la forme d'un triptyque, ils permettent aux habitants et aux visiteurs de découvrir l'histoire de l'ostréiculture, les savoir-faire liés à l'élevage des huîtres et à la pêche professionnelle, ainsi que l'importance de l'eau et des milieux naturels de la ria.

Cette installation est le fruit d'un travail collectif porté par le **SMRE**, en partenariat avec le **Syndicat ostréicole de la ria d'Étel**, avec le soutien de plusieurs acteurs du territoire.

Une belle initiative pour **faire connaître et valoriser les métiers de la mer et le patrimoine vivant de la ria d'Étel.**

Projet cofinancé par l'Union européenne et la Région Bretagne.

DÉBROUSSAILLER : UN GESTE ESSENTIEL POUR PRÉVENIR LES INCENDIES

Le **14 septembre 2026**, une réunion publique consacrée aux **obligations légales de débroussaillement (OLD)** s'est tenue à **Plouhinec**, en présence de l'**ONF** et de la **DDTM**, à destination des habitants de **Merlevenez, Sainte-Hélène, Gâvres et Plouhinec.**

Le débroussaillement est une mesure essentielle de **prévention des incendies de forêt et de végétation**. Il permet de ralentir la propagation du feu, d'en réduire l'intensité et de faciliter l'intervention des secours.

QUI EST CONCERNÉ ?

Dans les secteurs concernés du Morbihan, les OLD s'appliquent notamment aux constructions situées à moins de **200 m des massifs boisés ou landes de plus de 4 hectares exposés au risque incendie.**

Autour d'une construction concernée, le débroussaillement doit être réalisé sur 50 m. Cette distance peut être portée à **100 m sur décision du maire.**

ATTENTION : LA ZONE DE 50 M EST CALCULÉE À PARTIR DE L'HABITATION ET PEUT DÉPASSER LES LIMITES DE VOTRE PROPRIÉTÉ.

Une intervention sur la parcelle voisine peut alors être nécessaire, selon les règles prévues par la réglementation.

CONCRÈTEMENT

Débroussailler, c'est notamment :

> réduire les broussailles et végétaux combustibles

> élaguer certaines branches

> créer des espaces entre les différentes végétations

> maintenir les abords de l'habitation dégagés

> traiter ou évacuer les végétaux coupés

Les voies privées d'accès aux constructions concernées sont également soumises à des prescriptions, notamment sur **3 m de part et d'autre de la voie.**

LES 4 CHIFFRES À RETENIR

> 200 m : *secteur de référence autour des massifs et landes concernés*

> 50 m : *débroussaillement autour de la construction*

> 100 m : *extension possible sur décision du maire*

> 3 m : *de part et d'autre des voies privées concernées*

Le débroussaillement doit être entretenu régulièrement. Il relève de la responsabilité du propriétaire de la construction concernée.

Pour vérifier si votre habitation est concernée et connaître les travaux à réaliser, **contactez votre mairie ou consultez les informations de la préfecture du Morbihan.**

Débroussailler, c'est protéger son habitation, ses voisins et faciliter l'intervention des secours.

SÉCHERESSE : POURSUIVONS NOS EFFORTS

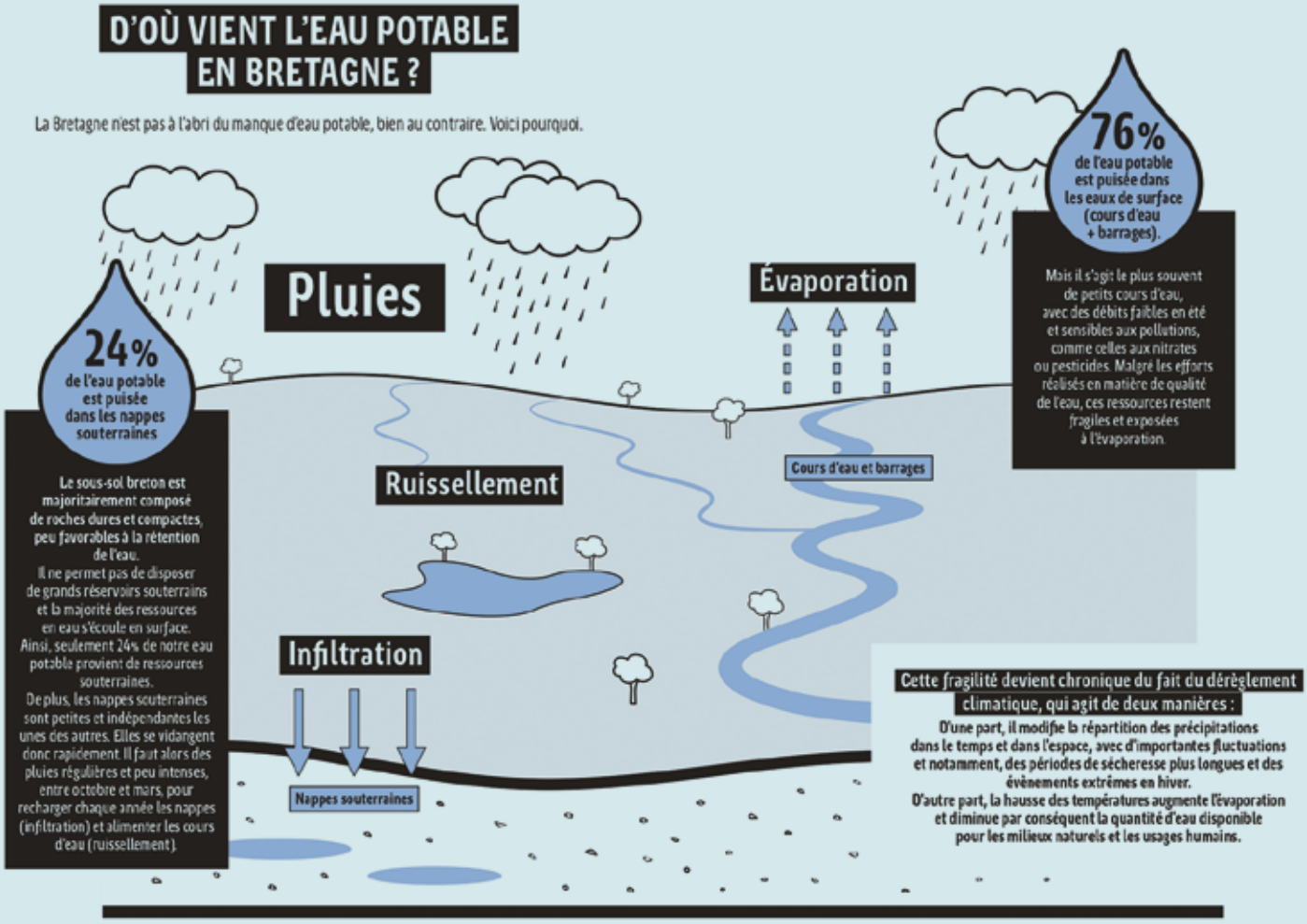

Source schéma : Région Bretagne

Après un été marqué par de fortes chaleurs et un manque de précipitations, la ressource en eau reste fragile dans le Morbihan. Les restrictions préfectorales se poursuivent et ***Sainte-Hélène est concernée.***

Nous rappelons à chacun l'importance de respecter les mesures en vigueur, notamment ***l'interdiction d'arroser les jardins et espaces verts****, ainsi que les restrictions concernant le remplissage des piscines, le lavage des véhicules et certains nettoyages extérieurs.*

Mais au-delà de ces interdictions, ***la préservation de l'eau est l'affaire de tous.***

Quelques gestes simples peuvent faire la différence : récupérer l'eau de pluie grâce à un récupérateur, éviter le gaspillage, réparer les fuites, privilégier les équipements économes en eau et, lorsque cela est possible et autorisé, utiliser l'eau de pluie pour certains usages ne nécessitant pas d'eau potable.

À plus long terme, lors de travaux ou de constructions, la récupération des eaux de pluie et la réflexion sur les usages de l'eau peuvent également permettre de réduire notre consommation d'eau potable.

La situation nous invite à faire évoluer durablement nos habitudes. ***Chacun peut agir, à son niveau, pour préserver cette ressource essentielle.***

La commune remercie l'ensemble des habitants pour leur vigilance et leurs efforts.

Respectons les restrictions. Économisons l'eau. C'est l'affaire de tous.

VIDÉOPROTECTION : LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

Le déploiement du dispositif de vidéoprotection se poursuit dans la commune. Mandaté par la commune, Morbihan Energies a lancé une consultation pour la réalisation des travaux. A l'issue de l'analyse des offres, le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Citéos pour un montant de 85 981.09 € TTC. Le coût global de l'opération est estimé à 108 336.18 € TTC.

Les travaux dont le démarrage est prévu en novembre, porteront sur l'installation de six caméras lecture de plaques d'immatriculation, positionnées aux entrées et sorties du bourg, ainsi que de trois caméras contextuelles.

La mise en service de ce dispositif de vidéoprotection est prévue au 1er trimestre 2027.

CAMPAGNE DE PATA (POINT À TEMPS AUTOMATIQUE)

La commune réalisera début novembre une journée d'entretien des routes et de réparation des dégradations apparues au fil du temps. Cette intervention permettra notamment de reboucher les trous et de réparer certains endroits abîmés sur les différentes voies de la commune. Ces travaux permettront de maintenir nos routes en bon état et d'améliorer le confort et la sécurité des usagers au quotidien. L'entretien régulier de la voirie est important pour éviter que les petites dégradations ne deviennent plus importantes et nécessitent des travaux plus conséquents.

ZOOM SUR

FOUDRE SUR L'ÉGLISE

Le lundi 13 juillet, la foudre est tombée sur l'église, provoquant des dégâts sur plusieurs équipements et notamment sur le système de commande des cloches et la sonorisation.
L'entreprise Bodet est intervenue afin de procéder au remplacement du système de commande des cloches pour un montant de 350.45 € TTC. La sonorisation a été réparée par Loïc Brault, conseiller délégué, pour un montant de 108 € TTC (fournitures) en attendant le changement des enceintes en 2027.

16 LANTERNES REMPLACÉES PAR DES LED : UN ÉCLAIRAGE PLUS ÉCONOMIQUE ET PLUS INTELLIGENT

Dans le cadre de sa démarche visant à réduire les consommations d'énergie et à maîtriser les dépenses liées à l'éclairage public, la commune poursuit la modernisation de son réseau. Ainsi, 16 lanternes d'éclairage public situées dans le bourg (rue du lannic, place des anciens combattants, rue du 11 septembre 1944 et rue de l'avancée) vont être remplacées par des équipements LED. Cette opération permettra de disposer d'un éclairage plus moderne, plus performant et surtout moins énergivore.

À terme, l'objectif est en effet de pouvoir mettre en place un éclairage à la demande dans cette partie du bourg. Ce dispositif permettra d'adapter le fonctionnement de l'éclairage aux besoins réels et aux usages, tout en conservant les conditions nécessaires à la sécurité et au confort des habitants.

Coût de l'opération : 16 956 € TTC

AMÉLIORATION DE L'ÉCOULEMENT DES EAUX AUTOUR DE LA SALLE BEG ER LANN

Dans le cadre du marché à bons de commande, des travaux d'aménagement ont été réalisés autour de la salle Beg Er Lann afin de remédier aux problèmes récurrents d'écoulement des eaux pluviales et à la présence de boue aux abords du bâtiment.

Les interventions ont notamment consisté à un curage de fossé, la réalisation d'un empierrement autour de la salle ainsi que la pose de bordures et de caniveaux pour faciliter l'écoulement des eaux, limiter la stagnation de l'eau et la formation de boue et pour rendre les abords de la salle plus fonctionnel.

Coût total des travaux : 11 642.90 € TTC

SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE : UNE COLLECTE POUR AFFRONTER L'HIVER

Face aux conditions hivernales extrêmes et aux coupures d'électricité et de chauffage en Ukraine, l'association **Morbihan-Ukraine Culture et Solidarité**, antenne locale des Joyeux Petits Souliers, lance une nouvelle collecte de matériel essentiel pour venir en aide aux familles et équiper les abris d'urgence.

Les dons recherchés concernent notamment les batteries, lampes, groupes électrogènes, équipements de chauffage et de cuisine, couvertures, sacs de couchage, lits pliants, produits alimentaires pour bébés et articles d'hygiène. Le matériel doit être propre, en bon état et fonctionnel.

Les dons financiers permettront de contribuer au transport du matériel et à l'achat de batteries autonomes rechargeables.

COMMENT PARTICIPER ?

> **Dépôt des dons matériels :** mairie de Sainte-Hélène, de 9 h à 12 h jusque fin janvier.

> **Dons financiers :** en ligne sur HelloAsso (Morbihan-Ukraine) ou par chèque à l'ordre de Morbihan-Ukraine, en précisant « humanitaire » au dos.

Chaque geste compte pour aider les familles ukrainiennes à traverser l'hiver dans des conditions plus sûres.

+ d'infos

Contact : morbihan.ukraine@gmail.com
06 60 64 65 99 (Hélène Danel)

LES ATELIERS NUMÉRIQUES REPRENNENT AU CCAS DE SAINTE-HÉLÈNE

Le CCAS de Sainte-Hélène relance ses Ateliers Numériques, un rendez-vous convivial et gratuit destiné à accompagner les habitants dans l'utilisation des outils numériques du quotidien.

Les permanences se dérouleront de 14h00 à 17h00 à la bibliothèque, et seront animées par des professionnels de la CCBBO. Elles ont pour objectif de permettre à chacun de mieux comprendre et utiliser les nouvelles technologies, quel que soit son niveau.

Besoin d'un coup de pouce pour utiliser Internet ? Des difficultés avec votre messagerie électronique ? Une question concernant votre smartphone ou votre tablette ? Les Ateliers Numériques sont là pour vous apporter des réponses concrètes et vous aider à gagner en autonomie.

Les participants pourront également être accompagnés dans leurs démarches en ligne, ou obtenir de l'aide concernant leurs équipements numériques : ordinateur, tablette ou smartphone.

LES DATES DES PERMANENCES

Les Ateliers Numériques vous accueillent à la bibliothèque aux dates suivantes :

> Jeudi 5 novembre 2026

> Jeudi 19 novembre 2026

> Jeudi 3 décembre 2026

> Jeudi 17 décembre 2026

Aucune question n'est trop simple : chacun peut venir avec ses interrogations, ses difficultés ou son matériel, et bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans un cadre bienveillant.

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez simplement résoudre une difficulté ponctuelle, n'hésitez pas à profiter de ce service de proximité.

+ d'infos

Inscription auprès de Sylvie RICHARD :
06 13 68 80 09 – numerique@bbo-communaute.bzh

C'EST LA RENTRÉE : TOUS AU CINÉMA ! PROGRAMATION 2026-2027

Envie d'un après-midi convivial et culturel ?

Le CCAS de Sainte-Hélène vous propose son animation « Tous au cinéma », une sortie mensuelle destinée à tous les habitants qui souhaitent partager un moment agréable autour d'un film.

- ***Participation :*** *5,50 € par personne*
- ***Fréquence :*** *une fois par mois, le mardi après-midi (voir planning ci-dessous).*
- ***Horaires :*** *rendez-vous à 13h05 au parking de la mairie. Retour estimé vers 17h30*
- ***Lieu :*** *séance au cinéma d'Inzinzac-Lochrist*

Pensez à vous inscrire à l'avance, les places sont limitées.

PROCHAINES DATES

2026

- *Mardi 17 Novembre*
- *Mardi 15 Décembre*

2027

- *Mardi 19 Janvier*
- *Mardi 16 Février*
- *Mardi 16 Mars*
- *Mardi 13 Avril*
- *Mardi 18 Mai*
- *Mardi 15 Juin*

COMMENT S'INSCRIRE ?

Contactez le CCAS pour vous inscrire et connaître le film programmé. Le transport et l'accompagnement sont organisés depuis le point de rendez-vous ; signalez vos besoins particuliers au moment de l'inscription.

POUR CONTACTER LE CCAS

- ***Téléphone :*** *02 97 36 64 36*
- ***Accueil municipal :*** *mairie@saintehelenesurmer.bzh*

UN COLIS GOURMAND POUR NOS AÎNÉS

À l'occasion des fêtes de Noël, le CCAS souhaite avoir une attention particulière pour les habitants de la commune âgés de 80 ans et plus qui n'ont pas pu participer au Repas de l'Amitié.

Un courrier vous sera prochainement adressé afin de vous permettre de bénéficier d'un colis gourmand de Noël.

Nous vous invitons à compléter le bon de réponse et à nous le retourner avant le 10 novembre 2026.

Les colis seront ensuite distribués directement à votre domicile pendant la période des fêtes de Noël. Si vous êtes absent à cette période, vous pourrez également venir retirer votre colis en mairie.

Nous espérons que cette petite attention contribuera à rendre cette période de fêtes encore plus chaleureuse et conviviale.

VISITE DE COURTOISIE UNIS CITÉ

C'est la rentrée des Visites de Courtoisie des jeunes d'UNIS CITE à destination de toutes personnes de plus de 60 ans ou en situation de handicap.

Le programme Solidarité Seniors, en partenariat avec l'association Unis-Cité est un dispositif gratuit. Il vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap et à favoriser des moments de partage intergénérationnel.

QU'EST-CE QUE "SOLIDARITÉ SENIORS" ?

Chaque mercredi après-midi, des jeunes volontaires formés et motivés viendront à votre rencontre pour des visites à domicile.

L'OBJECTIF ?

Créer un lien chaleureux et dynamique avec nos aînés, favoriser leur bien-être et leur épanouissement, tout en leur proposant des activités adaptées à leurs envies.

Un accompagnement sur mesure

Que vous souhaitiez :

- Jouer à des jeux de société
- Partager vos souvenirs à travers des récits
- Sortir et découvrir des associations locales
- Stimuler votre activité physique grâce à des outils numériques comme les tablettes

Nos jeunes volontaires d'UNIS CITE sont là pour construire ensemble un projet qui vous ressemble !

POURQUOI PARTICIPER ?

- Rencontrer des jeunes motivés et pleins d'enthousiasme.
- Ressentir le plaisir d'échanger et de partager des moments joyeux.
- Bénéficier d'un soutien pour rompre la solitude et redécouvrir le plaisir de la convivialité.

Nous croyons fermement que chaque rencontre compte et que chaque moment partagé enrichit notre bien-être. Ensemble, faisons de Sainte-Hélène un lieu où chacun se sent écouté, valorisé et intégré.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour participer, il vous suffit de contacter le CCAS de Sainte-Hélène-sur-Mer. Nos équipes se feront un plaisir de vous expliquer le programme et d'organiser votre première visite.

SEMEURS DE SANTÉ
FLAPAÑ KAFÉ

QU'EST-CE QUE « LES SEMEURS DE SANTÉ » ?

Et si l'avenir de la santé reposait sur sa dimension collective ?

C'est le pari que fait l'association **Les Semeurs de Santé** en développant des actions en zones rurales et insulaires. Dans un contexte où l'accès à la santé est de plus en plus difficile, il est urgent de réinvestir une approche collective de la santé.

Nous proposons de mettre en place de nouveaux espaces de solidarités, de liens et d'échanges collectifs autour de la santé. Car se connaître et s'entraider, c'est vivre mieux et plus longtemps, tout simplement.

Le collectif de Sainte-Hélène a débuté en 2023, suite à la réponse à un appel à projet par le CCAS de Sainte-Hélène. Il est ouvert à toute personne qui souhaite améliorer le mieux-être de la commune en participant à des échanges collectifs autour de la santé.

La 1ère action du collectif a été de proposer la mise en place des points Stop pour faciliter la mobilité sur notre territoire. Cette idée a été reprise par la BBO. Elle est déjà opérationnelle à Kervignac et en cours de réalisation à Sainte-Hélène.

La seconde action porte le joli nom de Flapañ Kafé. Depuis fin 2025, notre collectif propose, chaque trimestre, un **Flapañ Kafé** (*Un café pour bavarder*) dans le but de rassembler les gens et de permettre des rencontres intergénérationnelles.

Ouverts à tous et gratuits, ce sont des moments conviviaux autour d'animations diverses. : expo d'anciennes photos de classe, concert, karaoké… autour d'un goûter.

Celui du 23 septembre a rassemblé à la Maison des Associations quelques personnes qui ont pu échanger, rire, et s'amuser autour de jeux en bois empruntés pour l'occasion à l'ACTE de BBO Communauté.

Le prochain aura lieu le 16 décembre : animation de Noël, à la bibliothèque, de 16h à 18h.

Que ce soit pour de simples informations ou pour intégrer notre collectif, n'hésitez pas à contacter Anne Courtel au 07 68 12 87 63

SOIRÉE SUR LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, FAIRE LE PREMIER PAS, CONNAÎTRE, REPÉRER POUR POUVOIR AGIR !

Une réunion d'information consacrée au repérage et à la prévention des violences s'est tenue le jeudi 1er octobre, à la salle Calloc'h à Plouhinec.

Intitulée « Faire le premier pas, connaître, repérer pour pouvoir agir ! », cette rencontre avait pour objectif de mieux comprendre les situations de violences, d'apprendre à repérer les signes d'alerte et de savoir comment agir et orienter les personnes concernées.

La soirée a débuté à 18h par un temps d'accueil et de découverte des différents partenaires présents. À 19h, une conférence a été proposée avec la participation du Docteur Fanny Étienne Saulay, de l'UAPED (Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger) du GHBS, et du Docteur Katy Ledoux, de l'hôpital de jour, spécialisé dans la prise en charge des violences intrafamiliales du GHBS.

À 19h40, les participants ont ensuite pu choisir entre deux ateliers :

> Repérer les signes chez **l'enfant** et oser signaler

> Repérer les signes chez **l'adulte** et oser signaler

Cette rencontre a constitué un temps d'information et de sensibilisation permettant à chacun de mieux connaître les dispositifs et les professionnels susceptibles d'accompagner les personnes confrontées à des situations de violence.

ZOOM SUR

REPAS DE L'AMITIÉ DU CCAS : UN MOMENT DE PARTAGE ET DE CONVIVIALITÉ

Le 11 octobre 2026, le Centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé son traditionnel Repas de l'Amitié, réunissant 131 participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ce rendez-vous annuel constitue un temps privilégié de rencontres, d'échanges et de partage. Il permet de créer et de renforcer les liens entre les habitants, contribuant ainsi à faire vivre la solidarité et le bien-vivre ensemble au sein de notre commune.

Cette édition a également été l'occasion de mettre à l'honneur Ferdinand Le Cadic et Lucia Julé, deux personnalités appréciées de notre commune. À travers cet hommage, nous avons souhaité saluer leur engagement à la vie locale.

Tout au long du repas, les participants ont pu profiter d'un agréable moment placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Ces instants de partage sont précieux et participent pleinement au maintien du lien social qui nous rassemble.

Le CCAS adresse ses sincères remerciements à l'ensemble des personnes ayant contribué à la réussite de cette belle journée, ainsi qu'à tous les participants pour leur présence, leur enthousiasme et leur bonne humeur.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Pour la 6ème année, les jeunes de la commune âgés de 15 à 17 ans, ont pu bénéficier du dispositif argent de poche. En échange de missions de 3h, ils ont obtenu un peu d'argent de poche. Cette année, le groupe a notamment effectué des travaux de peinture à la MDA et participé à des opérations de nettoyage. Merci à eux pour leur travail.

SÉJOUR AU SKI 2027 : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Pour la **troisième année consécutive**, la commune reconduit son séjour au ski à destination des jeunes **à partir de la 6ème**.

L'année dernière, ce séjour a permis à **21 jeunes** de découvrir ou de perfectionner leur pratique du ski. Fort de ce succès, la commune propose à nouveau une semaine à la montagne, dans un cadre convivial et sportif.

→ **DATES :** du dimanche 21 au dimanche 28 février 2027

→ **DESTINATION :** Sainte-Marie-de-Campan – Grand Tourmalet

→ **NOMBRE DE PLACES :** 21 jeunes

Les trajets seront effectués en minibus. Les jeunes seront hébergés en pension complète au centre de vacances ASM Le Grand Tourmalet, à Campan.

Chaque jour, deux heures de cours de ski seront proposées avec l'École de Ski Français (ESF), afin de permettre à chacun de progresser selon son niveau.

→ **TARIFS :**

La participation financière est fixée selon le quotient familial :

> Quotient familial inférieur à 700 € : **500 €**

> Quotient familial compris entre 701 € et 1 139 € : **550 €**

> Quotient familial supérieur à 1 139 € : **600 €**

→ **INSCRIPTIONS :**

Le dossier d'inscription est à télécharger sur le site internet de la mairie et doit être retourné avant le 5 novembre 2026.

Attention : le nombre de places est limité à 21 jeunes.

LES CAFÉS DES PARENTS : UN TEMPS D'ÉCHANGE POUR LES FAMILLES

Les Cafés des parents s'adressent aux habitants des cinq communes de BBO Communauté : Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec et Sainte-Hélène.

Vous êtes parent, beau-parent ou futur parent d'un enfant de la naissance à 20 ans ? Vous vous posez des questions sur son éducation, son développement ou sur votre rôle au quotidien ? Ne restez pas seul avec vos interrogations !

Venez échanger avec des professionnels de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la parentalité, dans une ambiance bienveillante et sans jugement.

Plusieurs rendez-vous sont proposés à l'Atelier, 8 rue d'HEnt En Douar à Merlevenez, de 19h15 à 21h15, les :

> Jeudi 5 novembre : le harcèlement

> Jeudi 19 novembre : les écrans chez les tout-petits

> Lundi 7 décembre : l'autorité bienveillante

> Mardi 19 janvier : le sommeil

Buffet gourmand offert.

Un moment convivial pour s'informer, échanger, partager ses expériences et trouver des réponses aux questions que l'on peut se poser en tant que parent.

RENTRÉE SCOLAIRE

Mardi 1er septembre, une nouvelle année scolaire a débuté.

L'école Georges Morin compte, cette année, 55 élèves. Ils sont accueillis dans 3 classes.

Enseignants : FEREC François, DUFRENE Valérie, JOUGLIN Florine
ATSEM : JOUAN Audrey
AESH : Natacha GUEGAN, Emilie BAK, Maire-France PONGERARD

L'école Saint Joseph compte 40 élèves. Ils sont répartis en 2 classes.

Emmanuel Brégent (maternelle-CP le jeudi),
Anne Brunier (maternelle-CP le reste de la semaine),
Anne-Gaël Robin (CE-CM) et Norah Le Guéhennec (Atsem)

Dans les 2 écoles, les équipes pédagogiques sont inchangées.

Tous les élèves des écoles partageront au 1er trimestre un temps fort en lien avec le 11 novembre pour un travail de mémoire.

ZOOM SUR

LES CAMPS D'ÉTÉ, UN VÉRITABLE SUCCÈS !

Pour la 3ème année consécutive, les enfants et adolescents de la commune, ont pu partir en camp d'été. Au total, 40 jeunes se sont inscrits.
Du 20 au 24 juillet, les ados ont pu découvrir Noirmoutier. Ils ont séjourné au camping " Les Onchères" et ont bénéficié d'un séjour ensoleillé. Les jeunes ont participé à de nombreuses et diverses activités : kayak, sortie en rosalie, plage, marché nocturne, catamaran, piscine. Un séjour qui a plu aux jeunes et aux animateurs.

Du 27 au 31 juillet 2026, les 6-11 ans sont allés au Puy du Fou vivre une aventure autour du thème des chevaliers et de l'époque médiévale. Un séjour marqué par 2 jours dans le parc de Puy du Fou. Ils ont assisté à de nombreux spectacles dont celui du soir. Les petits ont participé à des jeux près du château de Pouzauges ainsi qu'à une séance d'adoubement. Un des souvenir des enfants, sera une nuit passée aux sanitaires à cause d'un violent orage !!

Tous sont revenus avec des souvenirs plein la tête, ont pu nouer des amitiés, découvrir en s'amusant.

TROC ET PUCES 2026 : RÉTABLIR LES FAITS

À la suite de l'annulation du Troc et Puces prévu le 9 août 2026, la municipalité souhaite rappeler les faits.

UN DOSSIER PARTICULIÈREMENT TARDIF

Après la démission du président de l'ACCA en janvier 2026, l'association est restée plusieurs mois sans bureau, avant de reconstituer celui-ci en avril.

Lors de l'assemblée générale du 24 avril 2026, en présence de M. Le Moroux, adjoint à la Culture et à la Vie associative, il avait été précisé d'emblée que le sujet concernant le futur Troc et Puces du mois d'août serait abordé le lendemain lors d'une réunion entièrement dédiée à l'évènement. Le sujet du Troc et Puces n'était donc pas à l'ordre du jour de cette assemblée générale

L'annonce de la manifestation, coorganisée avec une association extérieure à Sainte-Hélène, l'US Montagnarde, n'est apparue sur les réseaux sociaux qu'à la mi-juin. Elle a suscité des interrogations, notamment concernant la privatisation de la Vieille Chapelle.

Le **29 juin**, lors de la réunion des associations, le Troc et Puces a été abordé afin de répondre à l'ensemble des interrogations. A cette date, aucune demande d'occupation du domaine public ni aucun dossier de sécurité n'avaient été déposés en mairie. **Contrairement aux années précédentes, aucun formulaire d'inscription des exposants n'avait été transmis.** La mairie ne disposait donc d'aucune information permettant notamment de renseigner les exposants qui la contactaient pour connaître les modalités d'inscription.

Le guide des services de l'Etat à destination des organisateurs préconise d'anticiper les démarches plusieurs semaines à plusieurs mois avant la manifestation, avec notamment un délai de deux mois pour les manifestations nécessitant une instruction et une coordination renforcées. Il ne restait ainsi que 5 semaines à la commune pour instruire un dossier déposé incomplet début juillet.

UN CONTEXTE DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNEL

L'été 2026 a été marqué par une forte sécheresse et un risque incendie important, avec plusieurs arrêtés préfectoraux encadrant les usages et l'accès à certains espaces.

Selon les éléments communiqués à la municipalité par le chef du centre de secours de Plouhinec, les sorties liées aux incendies avaient augmenté de 41 % par rapport aux étés précédents.

La commune a donc demandé des compléments et des adaptations au dossier, reçu de l'ACCA le 29 juillet, notamment concernant les risques d'incendie sur les parkings et les conditions de sécurité du site. Plusieurs échanges et allers-retours ont été alors nécessaires avec l'association.

La commune a donc dû examiner avec attention les conditions de sécurité, en lien avec le SDIS, et demander plusieurs adaptations, notamment concernant les installations sur les parkings et le barbecue annoncé.

LA COMMUNE AVAIT POURTANT ENGAGÉ DES MOYENS

La municipalité avait notamment souscrit un abonnement électrique pour permettre la manifestation. Les agents municipaux et Mme le Maire ont également consacré un temps important à l'étude du dossier, aux échanges et aux demandes de compléments.

Le bureau de l'ACCA a décidé l'annulation le 28 juillet, décision officiellement portée à la connaissance de la commune le 30 juillet. Le président de l'ACCA a laissé les services municipaux instruire le dossier alors même que la décision d'annuler avait été prise. Il s'est d'ailleurs rendu au centre de secours le 29 juillet pour échanger avec le chef du centre de secours sur les mesures de prévention de cette manifestation alors même que le bureau de l'ACCA avait déjà décidé de l'annuler.

LA MUNICIPALITÉ N'A DONC PAS ANNULÉ LE TROC ET PUCES

Le 24 août, la commune a reçu un courrier du président de l'ACCA demandant des explications et évoquant la possibilité d'une procédure contre la commune ainsi que le versement de sommes au titre de préjudices et dommages et intérêts. Ce courrier a nécessité de nouvelles recherches, la mobilisation de plusieurs services municipaux et une analyse juridique.

LES MÊMES RÈGLES POUR TOUS

Le temps des agents municipaux est une ressource publique. Chaque heure consacrée à un dossier est une heure qui n'est pas consacrée à une autre mission au service des habitants.

La commune continuera d'accompagner les associations, mais dans un cadre identique pour tous : **anticipation, documents nécessaires, sécurité et respect de l'intérêt général.**

LA SANTEZ HELEN : UNE 10ÈME ÉDITION RÉUSSIE

Le dimanche 6 septembre 2026, la **Santez Helen – Course Nature de la Ria d'Étel** a fêté sa 10ème édition à Sainte-Hélène.

Avec **472 coureurs classés** sur les deux épreuves de 9 et 19 km, la participation confirme le succès de cette manifestation. Les courses, qui affichaient complet, ont également permis aux participants de découvrir les chemins, les bois et les paysages de la Ria d'Étel.

Deux randonnées pédestres complétaient le programme, permettant à chacun de profiter de cette journée à la fois sportive et chaleureuse.

Cette 10ème édition atteint ainsi pleinement son objectif : **rassembler les sportifs et les habitants tout en valorisant le patrimoine naturel et l'image de Sainte-Hélène.**

Un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles et à tous les participants qui contribuent, année après année, à la réussite de la Santez Helen.

RETOUR SUR

LA RANDONNÉE GOURMANDE

Quel beau dimanche pour cette nouvelle édition de la randonnée gourmande organisée par le Comité des Fêtes ! Avec une randonnée affichant complet et 63 participants, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une magnifique journée : un soleil radieux, de la bonne humeur, de belles rencontres et surtout... de quoi régaler les papilles !

Tout au long du parcours, les participants ont pu profiter de quatre haltes gourmandes dans de magnifiques endroits de la commune, l'occasion de découvrir ou redécouvrir Sainte-Hélène autrement, entre nature, patrimoine et convivialité.

UNE SOIRÉE ENTRE CONTES ET LÉGENDES

Le 5 août dernier, une quarantaine de personnes se sont retrouvées à la Vieille Chapelle pour une belle soirée de contes, musique et poésie.

Proposée par la municipalité de Sainte-Hélène en partenariat avec la Compagnie des Moutons dans le Ciel, la veillée « **Mon p'tit doigt m'a dit** » a transporté petits et grands au cœur des légendes bretonnes.

Un moment chaleureux et convivial, rythmé par les contes de **Solène Rousseau**, la musique d'**Erwann Carvou** et la poésie de **Jean-Pierre Fourré**, qui nous donnent à nouveau rendez-vous l'été prochain !

LA FÊTE DE L'HUÎTRE : SAINTE-HÉLÈNE, CAPITALE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Le **16 août dernier**, malgré un été particulièrement caniculaire et des **mesures de sécurité renforcées**, la Fête de l'Huître a une nouvelle fois attiré un public nombreux.

Au fil des années, l'événement est devenu un **rendez-vous incontournable de l'été**. Pour beaucoup, il est même devenu une tradition : celle que l'on re-

trouve avec plaisir, entre amis ou en famille, et où les sourires sur les visages en disent souvent plus long que les discours.

Derrière cette réussite, il y a des mois de préparation, de réunions, d'organisation et, cette année encore, une logistique particulièrement exigeante pour répondre aux impératifs de sécurité. **Les bénévoles de l'Avenir de Sainte-Hélène et les ostréiculteurs** n'ont pas ménagé leurs efforts pour que la fête puisse avoir lieu dans les meilleures conditions. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Et le public ne s'y trompe pas. Venu de Sainte-Hélène et d'ailleurs, parfois de bien plus loin, il se laisse volontiers gagner par cette ambiance si particulière où l'on vient avant tout **pour partager un bon moment.**

Côté assiettes, **les huîtres et l'espadon** se sont une nouvelle fois partagés la vedette. Mais attention : les galettes-saucisses n'ont certainement pas dit leur dernier mot et n'ont, elles non plus, aucune raison de rougir !

Et puis il y a la musique… Une programmation de qualité qui fait **chanter les cœurs, danser les corps et fleurir les rires.** Bref, tous les ingrédients étaient réunis pour faire de cette journée une belle parenthèse estivale.

Alors, à notre tour de dire **merci** à toutes celles et ceux qui, par leur engagement, leur énergie et leur bonne humeur, contribuent à faire de la Fête de l'Huître bien plus qu'une manifestation estivale.

Le temps d'une journée, **Sainte-Hélène devient la capitale du bien vivre ensemble.**

Et puisque les bonnes habitudes sont faites pour durer…

Rendez-vous l'année prochaine !

RETOUR SUR

LES NOCTURNES DE LA RIA

Les Nocturnes de la Ria, marchés nocturnes coorganisés par la mairie de Sainte-Hélène et l'association Festoù, ont une nouvelle fois rencontré un immense succès cet été.

Avec **six dates au programme**, cette édition a battu tous les records de fréquentation, notamment lors de la soirée du **13 juillet**, qui a rassemblé un nombre exceptionnel de visiteurs à Sainte-Hélène. Une belle reconnaissance pour cet événement qui s'installe désormais comme un rendez-vous incontournable de l'été dans notre commune.

Cette édition a toutefois été marquée par une forte canicule. Afin de préserver la santé des bénévoles, l'organisation a dû s'adapter : les opérations de montage ont notamment été réalisées chaque lundi matin, aux heures les plus fraîches.

La mobilisation est restée exceptionnelle : **près de 150 bénévoles ont œuvré tout au long de l'été (montage, buvette, déchets, accueil, ravitaillement, démontage, restauration…)** pour contribuer à la réussite de l'événement.

Chaque lundi, les bénévoles se sont vu remettre un **tee-shirt à l'effigie des Nocturnes de la Ria**, symbole de leur engagement et de leur appartenance à cette belle équipe.

Nous tenons à adresser un **immense merci à l'ensemble des bénévoles, organisateurs et partenaires** qui ont contribué à cette magnifique réussite. La programmation, qui se renouvelle et s'enrichit au fil des années, séduit un public toujours plus nombreux.

Pour remercier les bénévoles de leur investissement, un **repas des bénévoles** a été organisé le samedi 19 septembre. Cette belle soirée a également été l'occasion de faire un geste en faveur de la vie locale : **des jeux de société ont été offerts à la section Jeux de Loisirs Détente**, par l'association Festoù afin de contribuer à ses activités et de favoriser, là encore, les moments de partage et de convivialité.

La saison se poursuit avec de nouveaux rendez-vous. **La soirée années 80**, organisée par l'association Festoù, sera suivie du traditionnel **marché de Noël les 28 et 29 novembre.**

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour participer à l'organisation de ces événements culturels et musicaux gratuits. C'est grâce à la mobilisation et à la force de tous que nous pouvons continuer à faire vivre et dynamiser notre commune, proposer des moments festifs accessibles à tous et, surtout, **créer du lien entre les habitants.**

FORUM DES ASSOCIATIONS : UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

Le traditionnel Forum des associations s'est tenu le vendredi 4 septembre à la salle Beg er Lann. Ce rendez-vous de rentrée est toujours un moment privilégié pour découvrir la richesse et la diversité de la vie associative de Sainte-Hélène, rencontrer les bénévoles et choisir une nouvelle activité pour l'année.

Sport, loisirs, culture, activités de plein air ou encore patrimoine : les associations hélénoises proposent un large choix d'activités pour tous les âges et tous les goûts. Cette dynamique associative contribue pleinement à l'animation de la commune et au lien entre les habitants.

Cette rentrée est également marquée par plusieurs **nouveautés.**

GYM VITALITÉ : LE CROSS-TRAINING FAIT SON ENTRÉE

L'association Gym Vitalité enrichit son programme avec un nouveau cours de cross-training à Sainte-Hélène.

Mis en place à la suite des nombreuses demandes enregistrées lors des précédents forums des associations, ce nouveau créneau a lieu le jeudi, de 20 h 15 à 21 h 15, à la salle Beg er Lann. Il vient compléter une offre déjà diversifiée comprenant notamment gym douce, gym tonique, stretching, body zen, Pilates, marche active et gym pour les enfants.

Cette nouveauté illustre la volonté de l'association de répondre aux attentes des adhérents et de proposer des activités variées, accessibles à différents niveaux.

LOISIRS DÉTENTE : UN NOUVEAU PROFESSEUR POUR LA DANSE BRETONNE

Du côté de Loisirs Détente, la rentrée est également placée sous le signe du renouvellement avec l'arrivée d'un nouveau professeur de danse bretonne, Philippe Kerambloc'h.

L'association, qui participe depuis de nombreuses années à la transmission des traditions et à l'animation de la commune, poursuit ainsi ses activités autour de la danse bretonne et de la convivialité.

L'AVENIR SAINTE-HÉLÈNE OUVRE SES PORTES AUX PLUS JEUNES

Du côté de l'Avenir Sainte-Hélène, la rentrée 2026 est placée sous le signe de la jeunesse avec l'ouverture d'une section Babyfoot destinée aux enfants de 3 à 5 ans. Le club poursuit également sont développement avec la création des catégories U6/U7, permettant ainsi d'accueillir les jeunes enfants dès leurs premières années de pratique.

UNE VIE ASSOCIATIVE TOUJOURS DYNAMIQUE

À travers ce forum, la commune souhaite mettre en lumière le travail réalisé tout au long de l'année par les bénévoles. Leur engagement permet de proposer de nombreuses activités et contribue directement au dynamisme et à la convivialité de Sainte-Hélène.

La municipalité remercie l'ensemble des associations, bénévoles et adhérents qui font vivre cette dynamique collective et souhaite à chacun une excellente saison associative 2026-2027.

SOIRÉE REPAS ANNÉES 80 À SAINTE-HÉLÈNE

L'association FESTOU organise une soirée repas sur le thème des années 80, le samedi 7 novembre 2026 à partir de 19 h, à la salle Beg er Lann. Animée par Vincent Le Grumelec, la soirée proposera un photobooth et un repas entièrement fait maison : rougail de calamars ou rôti de porc sauce moutarde, fromage et profiteroles au chocolat, au tarif de 15 €. Un punch sera offert aux personnes déguisées. Un menu enfant à 8 € est également prévu.

+d'infos

Réservations jusqu'au 3 novembre au 06 03 36 41 97 ou au Napoléon, à Sainte-Hélène

« À TABLE ! » : UNE EXPOSITION QUI NOUS INVITE À REGARDER CE QUE NOUS MANGEONS

Du 21 au 28 novembre, à l'occasion de la **Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**, la bibliothèque accueillera l'exposition « **À TABLE !** », consacrée aux enjeux de l'alimentation dans le monde et, plus particulièrement, à la question du **gaspillage alimentaire.**

Cette exposition s'appuie sur le remarquable travail photographique de **Peter Menzel**, qui a parcouru le monde à la rencontre de familles qu'il a photographiées avec l'ensemble de leur **consommation alimentaire d'une semaine.** D'un pays à l'autre, d'une famille à l'autre, ces photographies donnent à voir des habitudes alimentaires parfois surprenantes et invitent à s'interroger sur notre propre manière de consommer.

À travers **16 photographies au format A3**, accompagnées d'un jeu et d'un dossier pédagogique, petits et grands pourront découvrir cette exposition avec un regard à la fois curieux, critique et instructif.

Une belle occasion de prendre le temps de regarder ce qui se trouve… dans nos assiettes, mais aussi tout autour !

Venez nombreux découvrir « À TABLE ! », une exposition pleine de sens, qui pourrait bien nous faire voir notre alimentation autrement.

MARCHÉ DE NOËL DE LA RIA

L'association Festoù organisera son marché de Noël les samedi 28 et dimanche 29 novembre 2026 à Sainte-Hélène. Ce rendez-vous festif invitera petits et grands à partager un week-end placé sous le signe de la magie de Noël et de la convivialité.

Une soixantaine d'exposants seront présents pour proposer leurs créations, leurs produits et de nombreuses idées cadeaux afin de préparer les fêtes de fin d'année.

Des animations pour tous les âges viendront rythmer le week-end, avec notamment des spectacles sur le thème de Noël, des contes pour enfants, un manège et des chants québécois. Le samedi soir, un feu d'artifice et un concert viendront compléter le programme. Une buvette et un espace de restauration seront également proposés sur place.

APPEL AUX BÉNÉVOLES

Pour préparer cet événement dans les meilleures conditions, l'association Festoù fait appel aux bénévoles qui souhaitent donner un coup de main.

Le montage des chapiteaux est prévu le jeudi 26 novembre à 9 h, avec rendez-vous à la salle Beg er lann. Le démontage aura lieu le lundi 30 novembre à 9 h

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour contribuer à la réussite de cette manifestation. Un grand merci par avance à toutes les personnes qui pourront apporter leur aide !

L'association Festoù vous donne rendez-vous nombreux pour partager la magie de Noël à Sainte-Hélène.

Décès :

Marcel MEVEL, décédé le 12 juillet 2026 à Sainte-Hélène Mane Hellec, 28 Kerdavid

David SOURIS, décédé le 04 juillet 2026 à Lorient, 10 Kervigny

René LESTROHAN, décédé le 19 septembre 2026 à Hennebont, 18 rue de Bellevue

Naissances :

Robin ÉGOU LE CAHEREC, né le 15 août à Vannes, 7 le domaine du Koadig

Léandre FRESNEAU BROUX, né le 30 septembre 2026 à Vannes, 25 rue de Lizourden

Mariages :

Martin VIGNON et Camille LE BARBIER, le 5 septembre 2026 – 34, Le Moustoir

Eddy DURAND et Véronique PADALEC, le 19 septembre 2026 – 18, les ronciers, Kervin

Marc LE BLAY et Sylvie MAIZEROI, le 6 octobre 2026 – 21, résidence Beg er Lann

PACS :

Marius LE MOING et Mélanie EZANNO, le 1er août 2026 – 1, rue de Merlevenez

Noces de diamant (60 ans) :

Gérard PICAUT et Lina VENDRAME, le 1er août 2026 – 9, rue de l'Avancée

Oct 2026

HALLOWEEN

Samedi 31 octobre

19h - Place de la Mairie

(salle Beg er lann si mauvais temps)

Org. Comité des fêtes

Nov 2026

SOIRÉE ANNÉES 80

Samedi 7 novembre

19h - Salle Beg er lann

Org. Festoù

FEST-NOZ

Mardi 10 novembre

Salle Beg er lann

Org. Loisirs détente

COMMÉMORATION

Mercredi 11 novembre

11h15 - Place des anciens combattants

Org. UNC

POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Samedi 14 novembre

11h - Mairie

EXPOSITION « À TABLE ! »

Du 21 novembre au 28 novembre

Bibliothèque

MARCHÉ DE NOËL

Samedi 28 et dimanche 29 novembre

Feu d'artifices

Déc 2026

THÉÂTRE « CASSÉ »

Dimanche 6 décembre

Par la troupe SAMPA

15h30 - Salle Beg er lann

Org. Association Morbihan Ukraine

SOIRÉE DES BÉNÉVOLES DE LA FÊTE DE L'HUÎTRE

Vendredi 11 décembre

Salle Beg er lann

FEST NOZ

Samedi 12 décembre

Salle Beg er lann

Org. Association Roch

Jan 2027

VŒUX

Vendredi 22 janvier

Salle Beg er lann

Org. Municipalité

DES LAVOIRS, DES FONTAINES… ET QUELQUES HISTOIRES D'EAU

Le 25 juillet dernier, **Salomé Rousseau, de la compagnie Les Hostilités**, a présenté sa pièce de théâtre consacrée à l'histoire du **lavoir du Magouerec**, devant un public venu en nombre. Cette représentation s'inscrit dans une série de créations que l'artiste consacre aux lavoirs de la région.

À première vue, consacrer une pièce de théâtre à un lavoir peut surprendre. Il faut dire que ces lieux ne sont pas, spontanément, ceux auxquels on pense pour faire monter le rideau ! Et pourtant… En faisant revivre les atmosphères, les gestes et les histoires qui s'y sont déroulés, Salomé Rousseau en fait de véritables **témoins d'une époque**, capables de réveiller une mémoire collective qui ne demande finalement qu'à refaire surface.

Car, à Sainte-Hélène, le patrimoine lié à l'eau est presque aussi riche que les hameaux sont nombreux. Et ce n'est pas vraiment un hasard. Pendant des siècles, les fontaines et les lavoirs ont occupé une place essentielle dans la vie quotidienne des villages et des exploitations agricoles. C'était le temps où **ce n'était pas l'eau qui venait aux habitants… c'étaient les habitants qui allaient à l'eau !**

Une fontaine, un bassin, un lavoir : ces lieux répondaient bien sûr à des besoins très concrets, mais ils étaient aussi des espaces de rencontre, d'échange et de vie sociale. On y venait chercher de l'eau, laver le linge, mais aussi parler, écouter, raconter… et probablement, à l'occasion, apprendre quelques nouvelles du voisinage !

Parmi les nombreux témoignages encore visibles à Sainte-Hélène, arrêtons-nous sur trois lieux aux histoires bien différentes : **la fontaine du bourg, le lavoir du Magouerec et, plus inattendue, la fameuse fontaine 33.**

LA FONTAINE DU BOURG : DE L'EAU… ET DE LA DÉVOTION

La fontaine du bourg, telle que nous la connaissons aujourd'hui, aurait été construite au **XVIII^{ème} siècle**, à l'emplacement d'un édifice plus ancien. Si ce n'est déjà fait, prenez le temps de lire les panneaux d'information installés à proximité : ils racontent notamment comment ce lieu était associé à la **dévotion à Sainte-Hélène.**

Son architecture singulière lui a d'ailleurs valu une **inscription au titre des Monuments historiques le 29 mars 1935.**

Le lavoir qui jouxtait autrefois la fontaine a, quant à lui, disparu, probablement au profit de l'actuel parking de la mairie. Une disparition qui peut sembler bien prosaïque, mais qui nous rappelle que ce même endroit réunissait autrefois plusieurs fonctions : religieuse, domestique et sociale.

Autrement dit, avant d'accueillir les voitures, le secteur accueillait déjà beaucoup de monde !

LE MAGOUEREC : QUAND UN LAVOIR REPREND VIE

Le **lavoir du Magouerec** est lui aussi associé à une fontaine. Délaissé à partir des années 1960, l'ensemble aurait pu peu à peu disparaître sous la végétation et les années.

Mais en 2008, la naissance de l'association **Les Sentiers d'Hélène** va changer la donne. Une nouvelle histoire commence alors pour ce site.

À partir de 2015, les bénévoles entreprennent sa remise en état : arrachage des arbres qui avaient progressivement envahi le lavoir, dépose des pierres descellées et reconstruction à l'identique. Les moyens techniques municipaux ainsi que les **chantiers nature de BBO Communauté** viennent également apporter leur concours à cette restauration.

Le résultat est aujourd'hui particulièrement réussi. Le lavoir n'a évidemment pas retrouvé ses fonctions d'autrefois — heureusement pour nos machines à laver ! — mais il a gagné une autre vocation : celle d'un **écrin de verdure et d'eau**, propice à la promenade, à l'observation et à la contemplation.

C'est un lieu de mémoire que **Salomé Rousseau a su réveiller**, un lieu de promenade que **Les Sentiers d'Hélène contribuent à préserver**, mais aussi un petit espace privilégié pour observer la faune et la flore.

Un endroit où le temps semble parfois faire une pause… **à condition, bien sûr, de prendre le temps de l'apprivoiser.**

ET PUIS… IL Y A LA FONTAINE 33 !

Ah, la **fontaine 33** ! Voilà un nom qui ne manque pas d'intriguer. Pourquoi 33 ? Un mystérieux numéro cadastral ? Une ancienne référence administrative ? Une énigme laissée par nos ancêtres ?

Rien de tout cela !

La fontaine 33 se trouve entre les hameaux de **Kerarh** et de **Kergourio**. Il s'agit d'un bassin circulaire, aujourd'hui en partie amputé par la route qui relie les deux hameaux. À tel point qu'on pourrait presque se demander à quel hameau elle appartient. D'ailleurs, en sortant de Kerarh, aucun panneau ne semble annoncer l'entrée de Kergourio… La fontaine, elle, semble avoir choisi de ne pas prendre parti !

Son histoire est pourtant parfaitement documentée. Elle a été construite en **1964 par Eugène Lamourec, agriculteur de Kergourio**, en pleine période de remembrement.

Et c'est là que l'histoire devient beaucoup plus simple… et beaucoup plus sympathique.

Alors qu'il achevait la construction du mur qui longe la route, Eugène Lamourec baptisa la nouvelle fontaine « **Fontaine 33** ».

Pourquoi 33 ?

Tout simplement parce que **c'était le jour de ses 33 ans !**

Voilà donc une fontaine qui porte son âge, et qui, contrairement à nous, peut afficher fièrement son millésime sans prendre une ride.

L'EAU, TÉMOIN DE NOTRE HISTOIRE

Trois lieux, trois histoires, trois façons de raconter Sainte-Hélène. Une fontaine ancienne chargée de spiritualité, un lavoir qui a retrouvé une seconde vie grâce à la mobilisation de bénévoles, et une fontaine dont le nom est finalement le souvenir très personnel d'un anniversaire.

Tous témoignent pourtant d'une même réalité : **l'eau a longtemps été au cœur de la vie quotidienne de nos villages.**

Aujourd'hui, nous n'allons plus au lavoir pour y laver notre linge et nous ne faisons plus la queue à la fontaine avec nos cruches. Mais ces lieux ont conservé quelque chose de précieux : ils racontent **ceux qui nous ont précédés, leurs habitudes, leur quotidien, leurs croyances… et parfois même leur sens de l'humour.**

Alors, la prochaine fois que vous passerez devant une fontaine ou un ancien lavoir à Sainte-Hélène, prenez quelques instants pour vous arrêter. Il y a peut-être, sous les pierres et dans le murmure de l'eau, **une petite histoire qui ne demande qu'à être entendue.**